

Passerelle

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes

CONCOURS PHOTOS

**Ardentes:
entre ville et campagne**

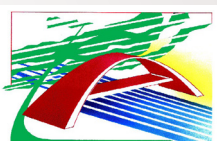
Règlement et bulletin
d'inscription disponibles sur
www.mairie-ardentes.com

ou à l'accueil de la mairie.

**Date limite de dépôt des photos:
Samedi 15 octobre 2016**

**Ouvert à tous
(sauf photographes professionnels)**

JUILLET 2016
N° 31



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE

EN
PAGE
CENTRALE



Edito du Maire

« L'école est le lieu où l'on apprend des choses, des valeurs, le respect aussi et où l'on s'arme pour la vie. On se souvient toujours de sa première école. Alors, poser la première pierre d'une nouvelle école est forcément un réel plaisir ». Par ses mots, Alain ESPINASSE, Préfet de l'Indre, saluait l'ouverture du chantier de la rue Antoine FEE le 29 avril dernier. Le plaisir était partagé par la dizaine d'enfants de l'école Saint Vincent, associés à la manifestation et également par les élus. Cette première pierre symbolique, début d'un chantier qui s'étalera sur une année entière, est en effet l'aboutissement d'un dossier ouvert depuis huit ans presque jour pour jour. La première réunion avec les anciens propriétaires du site ayant eu lieu en avril 2008. Nous espérons ainsi offrir à nos écoliers un nouveau lieu de savoir et de culture dès la rentrée 2017.

Les conditions météorologiques ne nous ont pas épargnés ces dernières semaines. J'ai donc une pensée pour tous ceux qui ont eu à en souffrir et je souhaite également rendre hommage à nos pompiers, particulièrement sollicités dans ces moments difficiles.

Avec le printemps et l'été revient le temps des manifestations et des loisirs. C'est souvent l'occasion pour nos associations culturelles de présenter le résultat de leur travail, pour les sportives de clôturer une saison en essayant de s'approcher du haut du tableau, ou pour d'autres d'organiser des fêtes estivales. Quelle que soit leur activité, par leur dynamisme, elles sont le ciment de notre communauté. Je leur adresse toutes mes félicitations et mes encouragements.

J'adresse également toute ma reconnaissance à nos entreprises, à nos commerçants et à nos artisans qui, dans une période encore difficile, contribuent activement à l'attractivité de notre commune.

Je souhaite un bon été 2016 à tous !

Didier BARACHET

SOMMAIRE

**PRÉPARER ARDENTES
POUR DEMAIN** _____ page 3

Les projets

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE — page 4

Les travaux réalisés

FAVORISER LES ÉCHANGES ___ page 5

Vie associative

Activités communales

ACCOMPAGNER LES ARDENTAIS _page 7

Les écoles

L'action sociale

DÉVELOPPER

LA COMMUNICATION _____ page 10

Infos diverses

Budget communal

Reportage sur.... _____ page 11
AIDAPHI

Les projets



Didier BARACHET, maire d'Ardenes- Alain Espinasse, préfet de l'Indre- Mélanie CHAPUIS et Jean PETITPRETRE, conseillers départementaux- Marie-Line DILLISENGER, directrice de l'école St-Vincent et les élèves

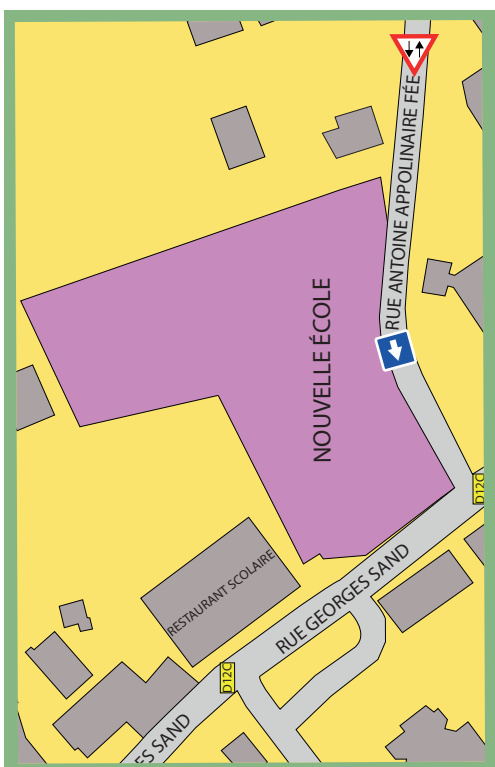
La nouvelle école Saint-Vincent : lancement des travaux!

C'est en présence de nombreuses personnalités (préfet, maires, élus communaux, représentants du département et de la région, membres de l'Education nationale et élèves) qu'a eu lieu vendredi 29 avril la pose de la première pierre pour la nouvelle école.

Saint-Vincent, des dessins, une pièce de 1€ et une fiche décrivant le coût de la vie ont en effet été scellés.

Sous la conduite de Charles OLIVEIRO (architecte), les travaux devraient être achevés pour la rentrée 2017 pour un coût global de 2.5 millions d'euros.

Conformément à la tradition, une trace pour les générations futures a été laissée dans les murs. Une clé USB contenant des photos de l'actuelle école



École St- Vincent



Bientôt un deuxième pôle santé à Ardenes

Les travaux d'aménagement de la Maison de Santé, place Saint-Martin, débutent sous la conduite du cabinet d'architecture ALASSOEUR. Cette première tranche de travaux s'élève à 230 000 €. Une deuxième tranche devrait lui succéder en fonction des marges budgétaires.

Le conseil municipal a également validé l'acquisition de l'immeuble situé à l'angle de la rue Calmette et Guérin et de la rue de la gare afin de constituer ultérieurement une réserve foncière pour compléter la Maison de Santé.

Un nouveau sens de circulation pour la rue Antoine A.fée



En complément de la construction de la nouvelle école, la rue Antoine A.Fée fera peau neuve : réseaux, éclairage, chaussée... Cette nouvelle rue intégrera une voie de circulation douce et des dispositifs de sécurité.

Attention, déjà modifié pendant la durée du chantier, le sens de circulation sera uniquement descendant dans la partie basse de la rue.

Réaménagement futur du centre bourg

Grâce à la délocalisation future de l'école Saint-Vincent, un véritable pôle enfance sera constitué. Il permettra une meilleure circulation des enfants et de leurs accompagnants entre les différentes structures. A terme, la délocalisation des services de la mairie dans l'actuelle école Saint-Vincent (consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre en cours) permettra un réaménagement du carrefour situé devant le monument aux morts.

Les travaux réalisés



Travaux réalisés par les services techniques:

- Peintures de la cuisine de la grande salle de l'Agora
- Réfection d'un logement communal
- Carrelage d'un local associatif
- Pose de couvertines sur le muret du restaurant scolaire
- Aménagement du hangar aux services techniques
- Peinture des menuiseries extérieures de l'Agora (photo ci-contre)

Le programme de voiries :

Aménagements à Sanguilles : dans la continuité du programme de sécurisation commencé il y a plusieurs années, un aménagement est prévu dans la traversée de Sanguilles. Il concernera l'aménagement d'une première tranche de piste piétonne et la mise en place d'une écluse ainsi que d'un plateau ralentisseur à proximité de l'abribus.

Sécurisation des Loges de Dressais : le programme de signalisation et de limitation de la vitesse dans les écarts sera également poursuivi. Il concernera, cette année, les Loges de Dressais.

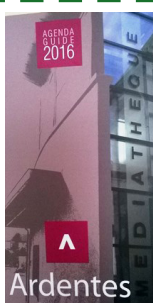
Une nouvelle chaussée pour l'impasse des violettes : le programme de curage des fossés dans les loges sera également continué et le revêtement de l'Impasse des violettes sera entièrement refait.

Distribution des sacs poubelles pour l'année 2017

Les services techniques vont procéder à la distribution des sacs poubelles pour l'année 2017 au cours de la première quinzaine de décembre.

Les employés municipaux se présenteront à votre domicile pour vous les remettre.

En cas d'absence, un avis de passage mentionnant les permanences où il sera possible de les retirer, sera laissé dans votre boîte aux lettres.



Dans un contexte économique difficile, la commune a décidé de ne pas renouveler l'opération "agenda / guide" qui est financé par les entreprises ardennaises.

Un support papier ne paraît plus approprié. En effet, les renseignements utiles peuvent être trouvés sur internet (site de la mairie) ou dans l'annuaire. La mairie met à disposition des brochures.

Chenilles Processionnaires

Par arrêté municipal du 17 mars 2016, chaque habitant se doit de supprimer les cocons de chenilles processionnaires de leurs arbres.

Cette chenille est le fruit de l'accouplement, l'été, de deux papillons processionnaires. Les larves vont croître et se couvrir de poils urticants et allergisants. Pour passer l'hiver, elles vont construire un abri en soie, les cocons blancs que vous avez pu voir dans les pins noirs ou les cèdres.

Si elles ne sont pas éliminées, les chenilles sont dangereuses pour les propriétaires de l'arbre, pour le voisinage et les animaux. La destruction des cocons devra être mise en oeuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis sérotype 3a ou 3b* en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées. Dès septembre, des traitements à l'aide de produits homologués devront être épanchés.



VIE ASSOCIATIVE



Nouvelle tenue pour les minimes

L' Olympique Basket Club d'Ardentes tient à remercier les sponsors : Ludovic Pichon de Montgivray, le relais d'Ambrault, les commerces d'Ardentes suivants: l'Extra, la boulangerie Baudin, la Robinerie, Aurélie Hair libre, la maison de la presse et la commune d'Ardentes pour la réalisation de cette nouvelle tenue. Leur parcours pour cette saison en championnat inter- départemental :

Première phase : 1ère de leur poule

Deuxième phase : 1ère de leur poule

Troisième phase : actuellement 5ème (mais la saison n'est pas finie !)

Union Musicale d'Ardentes



Le vendredi 22 Avril 2016 a eu lieu le concert « Harmonie en herbe » organisé par l'Union Musicale d'Ardentes. Nous y avons retrouvé 3 formations, l'Orchestre Junior de l'école de musique d'Ardentes dirigé par Guy Duverget, l'Orchestre cadet de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre dirigé par Pierre-Yves Barral et l'Orchestre junior du Conservatoire de Châteauroux dirigé par Ludovic Rabier.



La section cyclotourisme du Club Jeunesse et Loisirs fête ses 30 ans!

La section cyclotourisme présidée par Pierre BENOIT a fêté ses 30 ans cette année, l'occasion d'offrir à l'ensemble des adhérents une nouvelle tenue complète.

Carnaval

- Suite à un sondage réalisé sur notre page facebook quant au retour du Carnaval sur Ardentes, nous invitons toutes les personnes intéressées pour organiser cette manifestation l'année prochaine à se rapprocher de la présidente du CAVA, Mme GUILLEBAUD au 02.54.36.27.16.



Activités communales

FAVORISER LES ÉCHANGES

PROGRAMMATION MEDIATHEQUE



Du 1er juillet au 17 septembre

Méline LAURENT,
artiste-peintre

Vernissage le 1er juillet à 19h



Du 1er octobre au 1er décembre

Stéphane Merveille
Photographe

Vernissage le 7 octobre à 19h

Horaires d'ouverture de la Médiathèque:

Lundi, mardi: 16h-18h
Mercredi: 10h30-12h
et 15h-18h
Jeudi: 10h30-12h30
Vendredi: 16h-19h
Samedi: 10h30-12h30



Octobre

« Les souliers rouges
de Tchalaï »

Conte musical avec
Angélique Pennetier et
Christophe Rorh à
l'accordéon.



Pour la fin de l'année

Exposition "Comment un
livre vient au monde "

ARDENTES CONCOURS PHOTOS



La commune d'Ardenes se lance à la recherche de nouveaux talents ! Tous à vos smartphones, appareils photos... et prenez vos plus beaux clichés. Paysages de campagne, bord de l'Indre, forêt, ou encore parc, rues et chemins...laissez-vous porter par la beauté de notre commune !

Petits et grands (deux catégories de participants - 15 ans et + 15 ans), n'hésitez pas à participer pour tenter de gagner un bon d'achat d'une valeur de 50€ à dépenser chez l'un de nos commerçants ardentais.

La photo primée dans la catégorie des - 15 ans illustrera la carte de vœux 2017 du maire et la photo primée dans la catégorie des + 15 ans fera la couverture du journal de janvier 2017. Le jury sélectionnera également les plus beaux clichés pour une exposition à la Médiathèque.

Fête de la musique

A l'heure où nous écrivons ces lignes, cette manifestation n'a pas encore eu lieu.

Nous espérons qu'elle aura rencontré le même succès que l'année dernière.



Les écoles



Un journal télévisé à l'école

Une action pédagogique novatrice a été menée dans le cadre de l'éducation aux médias, discipline inscrite aux programmes officiels, par les élèves de la classe de CM1 de l'école St- Martin.

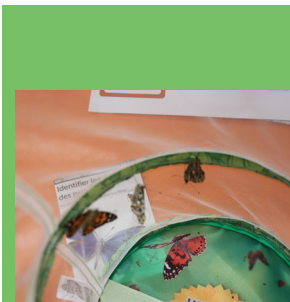
Après une enquête sur le métier de journaliste (déontologie, droits à l'image) et avec l'aide apportée par l'enseignante et les interventions ponctuelles de l'animateur numérique de la circonscription de La Châtre, les élèves ont réalisé une émission de télévision en direct. Reportage sur la médiathèque, l'église St-Martin, des interviews de personnalités ardennaises et un micro-trottoir sur le marché du jeudi étaient au programme. Cette vidéo est consultable sur la page Facebook « Commune d'Ardentes » et sur le moteur de recherche « TVclasse CANOPE ».

Des pros du vélo : Les CM1 et CM2 de l'école Saint-Martin se sont rendus à l'île de Ré pour un séjour "découverte de l'île à vélo" durant 3 jours. L'occasion de s'entraîner au P'tit Braquet qui a eu lieu le 9 juin.



Concours d'orthographe départemental

Un lauréat: Gauthier GRONDIN - CM2 à l'école Saint-Martin



Des papillons dans les classes

Les élèves de CP et CE1 de l'école St- Vincent ont observé pendant plusieurs semaines les différents stades du monde vivant : des chenilles puis des chrysalides et enfin les papillons qui se sont envolés devant moult regards ébahis.

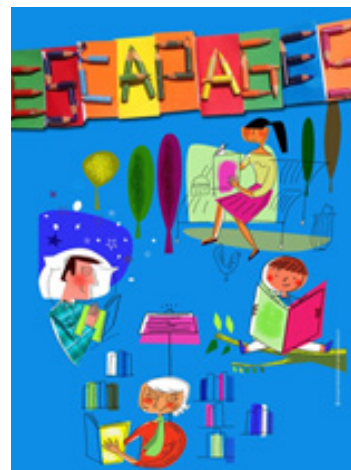
Rythmes scolaires

Le comité de pilotage des rythmes scolaires composé des élus, de parents, d'enseignants, de la responsable du service et le conseil municipal ont approuvé le règlement de fonctionnement des Temps d'activités périscolaires (TAP) ainsi que les règles de vie élaborées par les enfants. Ces dispositions seront applicables dès le jour de la rentrée scolaire 2016-2017.



Le Prix Escapages des lecteurs de l'Indre 2015-2016

Persuadés du rôle primordial de la littérature jeunesse et adulte, des acteurs du département ont décidé d'unir leurs efforts pour entraîner petits et grands au plaisir de lire en créant ESCAPAGES, le prix des lecteurs de l'Indre. Il s'agit de lire 4 livres, jouer, travailler, échanger autour de chacun d'eux avant de choisir par vote quel sera le livre et l'auteur primé. Les 22 élèves de moyenne section de l'école Antoine Fée ont voté pour élire leur livre préféré dans la catégorie + de 4 ans. Un apprentissage de la démocratie puisque les votes étaient à bulletin secret. Parmi les 4 livres en lice, "Ce n'est pas une bonne idée" a eu les faveurs de cette classe.



Petite enfance



Inscriptions et paiements en ligne

Le nouveau logiciel "carte plus" sera mis en place par la commune à compter de novembre 2016. Simple d'utilisation, ce logiciel sera accessible à partir d'un lien sur le site internet de la commune www.mairie-ardentes.com.

Les familles pourront désormais gérer elles-mêmes les inscriptions de leur(s) enfant(s) aux différents services (restaurant scolaire, ALAE, ALSH) et payer directement en ligne les prestations.

Ce logiciel sera présenté lors d'une réunion publique le 27 septembre et fera l'objet d'une formation pratique de façon individuelle pour chaque famille.

Animation animalière

L'équipe du multi-accueil et l'animatrice du RAM ont organisé en ce début d'été un moment particulièrement attendrissant. Au sein de la structure des « Pitchouns », des enfants, des parents, des assistantes maternelles ont participé à une prestation originale de découvertes sensorielles des animaux avec Jonathan MARTEAU de l'association ANIM A LIER. L'ouïe, l'odorat, la vue, le toucher ont été particulièrement stimulés. En effet, tout en douceur, les lapins, tourterelles, perruches et autres, dressés et apprivoisés par un animateur expérimenté se laissent approcher pour leur plus grand plaisir et celui des enfants !!!

Pour plus d'infos :
<http://anim-a-lier.jimdo.com>
<https://www.facebook.com/Animationsanimalieres>

Infos RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Le 29 juin, parents, enfants, assistantes maternelles se sont retrouvés à la carrière du « gros caillou » à Ambrault pour partager un repas champêtre. Dans ce lieu pittoresque, la colonie d'animaux composée de poneys, chèvres, volatiles de toutes sortes a fait la joie des petits et des grands.



Restaurant scolaire

Pour terminer l'année, un pique-nique convivial est organisé au Parc Pessault pour les 230 écoliers qui fréquentent le restaurant scolaires.

Quelques performances de nos élèves entre Mars et Juin:

- 9 élèves de 5ème récompensés au niveau départemental du **Concours de la Ligue de Droits de l'Homme**.
- La classe de 3ème A récompensée au niveau départemental du **Rallye Mathématiques du Centre**.
- L'équipe féminine de handball **championne de l'Indre UNSS** dans la catégorie minime.



Lise Fontalirant entourée de quelques camarades

Les collégiens

Le devoir de mémoire a fait l'objet d'une étude particulière pour un groupe de vingt-cinq élèves de 3ème du collège Stanislas Limousin. Deux moments forts auront marqué cette année scolaire:

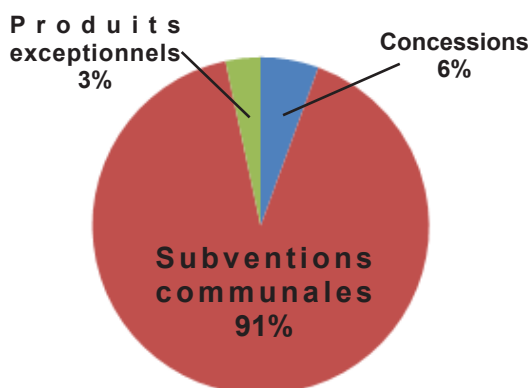
- Un voyage pédagogique au Mémorial de Caen et sur les plages du Débarquement préparé par les deux professeurs (Mme Wattecamp et Mme Ageorges), avec le soutien financier du Souvenir Français.
- La participation des mêmes élèves au Concours National de la Résistance et de la Déportation, avec une aide à la préparation assurée par Mme Beuzard et M. Lasserre, responsables de l'ANACR.

Parmi les vingt cinq élèves du collège, Lise Fontalirant a été distinguée au niveau départemental pour son travail dans l'épreuve individuelle du **Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Elle a été récompensée, comme d'autres lauréats départementaux, par un voyage de trois jours du 18 au 21 mai. Le CURDI et l'ANACR de l'Indre ont choisi un parcours reliant de nombreux sites historiques et culturels.

L'Action Sociale

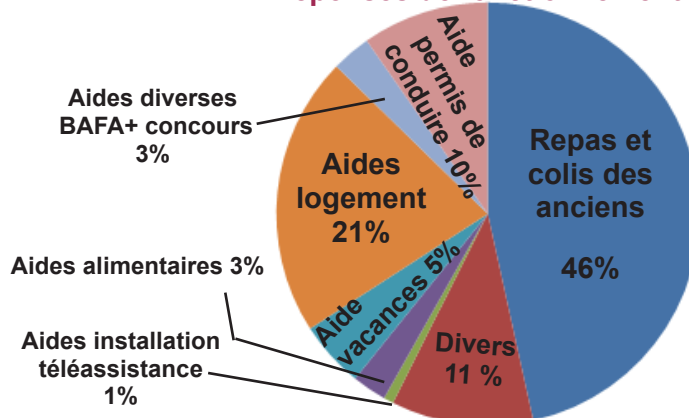
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Compte de gestion 2015

Recettes de fonctionnement



Total recettes: 29 651.35 € dont subvention communale: 27 000 €

Dépenses de fonctionnement



Total dépenses: 26 792.02 €

Pour ces aides, téléphonez au 02.54.36.21.33

Repas et coffrets cadeaux des anciens

Le repas offert par le CCAS aux anciens domiciliés sur la commune aura lieu le dimanche **23 octobre 2016** à la salle AGORA. La distribution des coffrets cadeaux est prévue le **samedi matin 5 novembre 2016**.

Devant un nombre croissant de bénéficiaires, les membres du CCAS ont décidé de modifier l'âge d'attribution du repas et des coffrets cadeau. A noter : avoir **71 ans** minimum dans l'année.

Bilan de l'enquête sur le futur Contrat Local de Santé (CLS) de Châteauroux Métropole

1349 retours exploitables : 129 réponses hors Châteauroux Métropole. Pour Ardentes, 43 réponses dont 7 personnes qui se déclarent prêtes à s'impliquer dans l'organisation d'une action de santé de proximité. Pistes pour le futur CLS: l'accès aux soins de premier recours, faire une large place à la prévention médicalisée (dépistage...) et organiser des activités sur les territoires intéressés.



La maison de santé

L'ouverture de la maison de santé place Saint-Martin est prévue pour le début de l'année 2017. Elle accueillera des professionnels de santé paramédicaux: Madame BOURROUX sage-femme, des infirmières, un ostéopathe et Monsieur PINARD podologue. Toujours très active dans ses recherches, la municipalité poursuit les démarches quant au recrutement d'un nouveau médecin généraliste pour le cabinet médical.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Les enfants de l'ALSH ont participé à Handi'Arts à la MLC Belle Isle de Châteauroux. La démarche Handi'Arts permet à des personnes en situation de handicap de pratiquer des activités artistiques et culturelles.

Vacances d'été

En juillet, les Ados (10-16 ans) partiront 4 jours en camp au « Moulin d'Aiguemarde » à Razès près du lac de Saint Pardoux en Haute Vienne. Ils seront hébergés en gîte ou en toile de tente en pension complète avec au programme : randonnées pédestres, baignades en piscine chauffée, canoë et paddle sur le lac à la base des « Chabannes ». Pour les 6-9 ans un camp de 3 jours sera organisé au gymnase des grands buissons. Une sortie au zoo de Beauval est aussi programmée dans l'été.

Sécurité routière

Une nouvelle session d'action de sécurité routière animée par le service départemental de Sécurité Routière de la Préfecture de l'Indre destinée aux seniors de + de 60 ans est programmée le **lundi 29 septembre 2016 de 14 à 17 heures au rez de jardin de l'AGORA**. S'inscrire au : 02 54 36 21 33.

Infos...

Budget communal

Investissements

Dépenses	4 371 631.79€
Gros travaux bâtiments communaux	150 000.00€
Maison de santé	300 000.00€
Acquisitions foncières	300 000.00€
Travaux VRD	162 346.67€
VRD Antoine Fée	320 000.00€
Études diverses	30 000.00€
Matériel et mobilier	65 000.00€
Mairie	550 000.00€
École primaire	1 700 000.00€
Remboursement emprunt	230 000.00€
RàR	498 906.12€
Amortissement subvention	10 379.00€
Intégration avances forfaitaires	55 000.00€

Recettes

Recettes	4 371 631.79€
FCTVA	100 000.00€
Subventions	
DETR	230 000.00€
FAR 2016	20 000.00€
CAF	9 000.00€
Emprunts CRCA école	1 500 000.00€
TLE-Taxe-aménagement	50 000.00€
Autres cessions	90 000.00€
Amortissement	307 100.00€
Excédent d'investissement	9 885.67€
Affectation résultat	440 020.45€
RàR recettes	49 000.00€
Intégration avances forfaitaires	55 000.00€
Virement de la section de fonctionnement	1 511 625.67€

Fonctionnement

Dépenses	4 696 225.67€
Charges à caractère général	812 500.00€
Charges de personnel	693 500.00€
Autres charges de gestion	228 000.00€
Charges financières	01 000.00€
Charges exceptionnelles	1 500.00€
Amortissements	307 100.00€
Atténuation de produits	41 000.00€
Virement à la section d'investissement	1 511 625.67€

Recettes

Recettes	4 696 225.67€
Ventes des services et du domaine	388 000.00€
Impôts et taxes	1 858 053.00€
Dotations, participations	666 100.00€
Autres produits de gestion courante	85 000.00€
Atténuation de charges	10 000.00€
Produits exceptionnels	12 379.00€
Excédent de fonctionnement 2015	1 676 693.67€

Une enquête est lancée pour la mise en place d'une Complémentaire Santé Communale. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir retourner en mairie le questionnaire joint en page centrale avant le **samedi 20 août**.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE

Mairie
d'Ardentes



La commune d'Ardentes a sa page facebook! Pour partager notre actualité et communiquer avec nous, connectez vous sur votre compte facebook et aimez la page «Commune d'Ardentes»



Le site internet de la commune d'Ardentes fait peau neuve! Encore un peu de patience, vous pourrez le découvrir bientôt en ligne.



Jeter des lingettes dans les wc entraîne bien souvent un problème de canalisation bouchée et un dysfonctionnement du réseau d'assainissement. Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas, les lingettes ne sont pas "biodégradables". Ayez le bon réflexe et jetez les dans la poubelle.

Budget 2016 - Rappels et explications

Depuis plusieurs années nous constatons une baisse de nos recettes de fonctionnement principalement due à la baisse des dotations de l'Etat (- 70000 € par an) et une hausse des dépenses liées aux nouvelles charges affectées aux communes sans contrepartie financière (rythmes scolaires, permis de construire, PLU intercommunal, fonds de péréquation, ...)

Chacun comprendra que si les dépenses continuent à progresser plus vite que les recettes il faudra encore plus de rigueur dans les années à venir et nous serons

certainement contraints de limiter les investissements pour éviter une augmentation importante des impôts locaux.

Cependant grâce à une très bonne gestion depuis 15 ans notre commune a réussi à développer les services aux Ardennais et à maintenir un niveau d'investissement important avec un endettement raisonnable. Malgré ces nouvelles contraintes budgétaires nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et sérénité à condition de rester très vigilants.

L'AIDAPHI

Qu'est-ce que l'AIDAPHI ?

L'Aidaphi (Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées) s'est installée à Ardenes, au 8 rue de Vallières, depuis septembre 2014.

Cette association propose deux structures la **MAS** (Maison d'Accueil Spécialisé) et le **CALME** (Centre d'Accueil et de Loisirs Médicalisé Expérimental).

La **MAS** est une structure d'accueil pour des adultes handicapés présentant des troubles autistiques auxquels peuvent être associés une déficience intellectuelle et des troubles neurologiques ou psychiatriques. 24 résidents, provenant essentiellement de la région centre Val de Loire et d'Ile de France, y séjournent de manière permanente.

Le **CALME** est une structure d'accueil pour des enfants, adolescents ou jeunes adultes âgés de



Crédit photo Société Gillard et Vincent

6 à 20 ans atteints de troubles envahissants du développement, en particulier des troubles autistiques. Le CALME dispose de 24 places. Les résidents ne peuvent y être accueillis que pour des périodes de 3 semaines consécutives à raison de 90 jours par an. Ces résidents temporaires proviennent de 22 départements différents.

Pourquoi s'être installé à Ardenes ?

Autrefois sur 2 sites distincts à Montipouret, l'association AIDAPHI a pu regrouper ses deux établissements dans notre commune sur un terrain de 2426 m². Dotée de nombreuses infrastructures culturelles, sportives mais aussi de nombreux commerces et services, notre commune répond parfaitement aux divers besoins des résidents de ces établissements médico-sociaux.

Quelles conséquences pour notre commune ?

Des créations d'emplois : pas moins de 90 salariés sont présents en alternance afin que les résidents soient accompagnés 24 heures sur 24. Une vingtaine d'ardentais a ainsi été embauchée en CDI ou en CDD. Le site MAS/CALME recherche d'ailleurs régulièrement des remplaçants qualifiés ou non dans l'accompagnement de personnes handicapées.

Une consommation locale: le personnel de l'AIDAPHI a à cœur de contribuer à l'économie locale de notre commune. Leurs véhicules sont entretenus sur la commune ; les repas sont confectionnés au restaurant scolaire et les résidents fréquentent les commerces de notre commune.

Des loisirs ardentais: médiathèque, gymnase, centre équestre...les résidents et leurs accompagnants n'hésitent pas à fréquenter les structures de loisirs et de culture. Ces 2 établissements possèdent leurs propres poneys et a fait récemment l'acquisition d'une calèche financée par la fondation orange (photo ci-contre).



Les manifestations de l'AIDAPHI :

- 9 juin: karaoké à l'Agora avec les parents des résidents et les autres structures du département
- du 29 juillet au 2 août Son et lumière à Neuvy St- Sépulchre: pour chaque entrée achetée, 1€ est reversé à la MAS et au CALME.



Affiche du spectacle organisé à Neuvy St- Sépulchre et qui parraine l'AIDAPHI

En bref...

Les activités du 2ème semestre 2016

A titre indicatif et suivant les informations transmises par les associations

Juillet

8	Concert en plein air	Agora	UMA
10	Rassemblement voitures anciennes	PI St- Vincent	RMC
13	Feu d'artifice + bal avec DJ	Agora	CAVA

Août

25/07 au 15/08	Tournoi de tennis	Terrains	Tennis Club
8	Concours de pêche		Barbillon ardentais
14	Rassemblement voitures anciennes	PI St- Vincent	RMC
20	Tournoi de foot séniors	Stade Grands Buissons	ASA
21	Rétro Méca Centr'Expo	Ancien stade	RMC
28	Brocante & métiers d'art	Clavières	Ass. de Clavières

Septembre

3	Course cycliste de St- leu	Sports Ardentes Organisation	
3	Foire et dîner spectacle	Champ de foire	Comité St-Leu
4	Brocante / défilé chars et musique	St- Martin	Comité St-Leu
7	Portes ouvertes du club basket	Gymase Aléréa	OBC
10	Tournoi foot jeunes		ASA
10 et 11	Expo travaux d'aiguille	Agora	Au Fil de Croix
11	Rassemblement voitures anciennes	PI St- Vincent	RMC
17	Loto	Agora	Volant ardentais
25	Concours de belote	Agora	CAVA
25	Course cycliste Prix Robert	Sports Ardentes Organisation	

Octobre

1	Déjeuner dansant	Agora	CAVA
2	Marche/VTT d'automne	Clavières	Ass. de Clavières
8	Loto	Agora	Familles rurales
9	Rassemblement voitures anciennes	PI St- Vincent	RMC

Novembre

11	Thé dansant	Agora	CAVA
13	Rassemblement voitures anciennes	PI St- Vincent	RMC
19 & 20	Expo de peintures	Agora	Atelier d'art ardentais
26	Dîner dansant	Agora	Sapeurs pompiers
27	Marche en faveur du téléthon		Ass. de Clavières

Décembre

3	Téléthon (animations et distribution des croissants le matin)		
11	Marché de Noël + course des lutins	PI St- Martin	Mairie
16	Loto	Agora	Ass. de Clavières
18	Thé dansant	Agora	CAVA
31	Réveillon	Agora	Sapeurs pompiers

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Pour les mois de juillet et août, la mairie est ouverte:

Lundi: de 8h30 à 12h

Mardi au vendredi:

de 8h30 à 12h

de 13h30 à 17h

Fermé samedi et dimanche

Bienvenue.....

**Nouveau commerce
L'atelier de Martine**

Martine DUPLAN a créé une entreprise de restauration de meuble et patine

Contact:

13 rue des Grands Buissons
06.50.87.84.37
latelierdemartine36@gmail.com



COMMÉMORATIONS



JEUDI 14 JUILLET

Fête Nationale Française

DIMANCHE 17 JUILLET

Hommage aux Fusillés du bois de Greuille

DIMANCHE 21 AOÛT

Bataille d'Ardentes du 20 août 1944

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Armistice de 1918

L'établissement français du sang organise une COLLECTE DE SANG

Les 31 août et 30 novembre
de 16h à 19h
à l'AGORA



La piscine d'Ardentes sera ouverte pour l'été du 2 juillet au 28 août 2016 avec la présence d'un vigile. Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière:

-Ticket enfant jusqu'à 16 ans, étudiants (sur présentation de la carte), chômeur (sur présentation du justificatif):

1 € / 8€ la carte abonnement 10 entrées

-Ticket adulte:

2€ / 16 € la carte abonnement 10 entrées